NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300889 - Vallée de l'Adour

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300889

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Adour

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

12/12/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/03/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032385480&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,01722°

Latitude : 43,65278°

2.2 Superficie totale

2694 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
32	Gers	56 %
65	Hautes-Pyrénées	44 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
65019	ARCIZAC-ADOUR
65035	ARTAGNAN
65047	AUREILHAN
65048	AURENSAN
65059	BAGNERES-DE-BIGORRE
32027	BARCELONNE-DU-GERS
65072	BAZET
65073	BAZILLAC
65083	BERNAC-DEBAT
32046	BERNEDE
65108	BOURS
32070	CAHUZAC-SUR-ADOUR
65121	CAMALES
65130	CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
65137	CAUSSADE-RIVIERE

32108	CORNEILLAN
65174	ESTIRAC
32136	GALIAX
32145	GEE-RIVIERE
65196	GENSAC
32151	GOUX
65219	HERES
65221	HIIS
65223	HORGUES
32161	IZOTGES
32163	JU-BELLOC
65240	LABATUT-RIVIERE
65243	LAFITOLE
65299	MARSAC
65304	MAUBOURGUET
65313	MOMERES
65320	MONTGAILLARD
65335	ORDIZAN
65370	POUZAC
32330	PRECHAC-SUR-ADOUR
32344	RISCLE
32378	SAINT-GERME
65392	SAINT-MARTIN
32398	SAINT-MONT
65401	SALLES-ADOUR
65406	SARNIGUET
32414	SARRAGACHIES
65417	SEMEAC
65433	SOUES
65440	TARBES
32439	TARSAC
32440	TASQUE
32443	TERMES-D'ARMAGNAC
32445	TIESTE-URAGNOUX
65446	TOSTAT

65451	TREBONS
65457	UGNOUAS
65460	VIC-EN-BIGORRE
65477	VILLENAVE-PRES-MARSAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		19,24 *(0,71 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		37,21 *(1,38 %)*		G	B	C	A	A
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		32,39 *(1,2 %)*		G	B	B	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		12,48 *(0,46 %)*		G	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		35,44 *(1,32 %)*		G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	264,54 *(9,82 %)*		G	A	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		139,11 *(5,16 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	DD	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	V	DD	C	C	B	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	B	C	B	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	A	C	A
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	C	DD	C	A	C	A
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	R	DD	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	C	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	C	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1301	*Galemys pyrenaicus*	p			i	V	M	C	C	B	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	A	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	A	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	A	B	A
P	1831	*Luronium natans*	p			i	V	DD	C	C	A	A
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	P	DD	C	C	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	37	37	p	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	21 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	36 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	13 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Les Saligues, formations à dominance de boisements hygrophiles, sont caractéristiques des bords de l'Adour, notamment de son cours moyen.

Vulnérabilité
: Principalement : au développement des gravières de granulats dans les années 70-80, aux déboisements pour l'agriculture ou la plantation de peupliers.
Veiller au maintien d'une quantité et d'une qualité de l'eau suffisante au bon fonctionnement de l'écosystème (pollutions diffuses agricoles, ...).

4.2 Qualité et importance

Grand fleuve de plaine dont le lit est encore modifié par des crues importantes (dynamique fluviale toujours active), d'où le renouvellement dans le temps et l'espace des différents habitats liés au cours d'eau et la présence d'assez nombreux bras morts.
Des forêts de bois dur (Chênaies de l'Adour) sont également intéressantes pour la région.
Les habitats terrestres et aquatiques abritent une flore et une faune remarquable et diversifiée.
Présence de la Loutre et de la Cistude d'Europe.
Les poissons migrateurs réapparaissent suite à un équipement récent des principaux obstacles sur le cours Aquitain de l'Adour (programme de restauration se poursuivant en Midi-Pyrénées).
Le Fluteau nagant (Luronium natans) est également présent sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A09	Irrigation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	E02.01	Usine		O
L	E03.02	Dépôts de déchets industriels		O
L	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	J02.01	Comblement et assèchement		B
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10	Remembrement agricole		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99 %
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

Lien(s) :
https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/Rapport_GS_OM-MM_Vf.pdf

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Adour et affluents	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Institution Adour

Adresse : Maison de l'eau 32160 Jû-Belloc

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation Vallée de l'Adour
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1165_DOCOB Vallée de l_Adour.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs, réalisé par l'Institution Adour, a été validé en février 2011. Aménagements forestiers pour les forêts communales soumises.